

la mort, l'intérêt accumulé sur le fonds de réserve de la Caisse des Malades, pendant les vingt premières années, suffira amplement pour remplir ces obligations. C'est pourquoi je dis que l'Union Franco-Canadienne est établie sur des bases financières aussi solides que n'importe quelle autre bonne société.

9° L'Union Franco-Canadienne a reçu l'approbation d'un grand nombre d'hommes d'affaires qui ont étudié les règlements de la société jusque dans leurs détails ;

10° L'Union Franco-Canadienne a obtenu l'approbation de sept archevêques et évêques du Canada français ;

11° Nous adressons à M. Preuss, en même temps que la présente, une copie des règlements de l'Union Franco-Canadienne, ainsi qu'une copie du travail sur : " Les sociétés de Bienfaisance," fait par M. L. G. Robillard, Secrétaire Général de la dite société, et nous sommes certains que si M. Preuss a agi de bonne foi, il n'hésitera pas à nous rendre la justice d'une rétractation complète et entière des accusations portées contre nous, par son indiscret correspondant ;

12° Le Rvd. M. Roch Magnan de Muskegon, Mich. l'un des mutualistes les plus distingués de toute l'Amérique, après avoir lu la brochure ci-dessus mentionnée, a cru devoir adresser à l'auteur de cette brochure la lettre suivante ;

Muskegon, Mich. 15 décembre 1897.

Mr. L. C. Robillard,

Montréal, Canada.

Monsieur,

J'ai lu, avec un vif intérêt, votre travail sur : " Les Sociétés de Bienfaisance." C'est bien fait. Les amis de la mutualité trouveront, dans certains chapitres, des considérations très utiles.

Votre respectueux serviteur,

J. Roch Magnan, Prêtre.

13° L'Union Franco-Canadienne étant établie sur les vrais principes de la mutualité à taux fixes, tels que mentionnés dans le travail susdit, n'offre-t-elle point, d'après l'opinion du Rvd, Monsieur Magnan, des garanties très solides ?

14° L'Union Franco-Canadienne ne prendra jamais l'offensive, mais elle se tient sur la défensive, et elle est parfaitement décidée à repousser vivement toutes les attaques qu'on tenterait de diriger contre elle, d'où qu'elles viennent, surtout lorsqu'elles auront le même cachet de malice que celles auxquelles